



A41-WP/615
EX/288
4/10/22

ASSEMBLÉE — 41^e SESSION

COMITÉ EXÉCUTIF

PROJET D'ÉLÉMENTS DE RAPPORT SUR LE POINT 22 DE L'ORDRE DU JOUR

Les éléments ci-joints sur le point 22 de l'ordre du jour sont présentés au Comité exécutif pour examen.

Point 22 : Mobilisation des ressources et fonds volontaire

22.1 Le Comité a examiné la note WP/47 — *Rapport sur la mobilisation des ressources et les fonds volontaires pour le triennat 2019-2021*, présentée par le Conseil et faisant état des mesures d'appel à contributions volontaires prises par l'OACI en vue d'appuyer la mise en œuvre du plan d'activités, au profit des États membres. Le Comité a noté que les contributions faites par les États membres sont insuffisantes pour obtenir les résultats attendus dans le cadre dudit plan d'activités 2020-2022. Le Comité s'est réjoui des contributions volontaires financières et en nature faites par les États et par d'autres donateurs en vue de compléter le budget ordinaire. Il a noté que le Secrétariat de l'OACI préparait sa stratégie de mobilisation des ressources dans le but d'inverser la tendance à la baisse enregistrée dans la réception de contributions volontaires et de mobiliser davantage les ressources humaines et d'autres ressources ajustables.

22.2 Le Comité exécutif a encouragé les donateurs à continuer de verser des contributions volontaires financières et en nature à l'OACI. Dans ce contexte, il a été pris note des difficultés qu'a éprouvées un État membre dans le virement de fonds à l'OACI.

22.3 Le Comité a invité les États membres à appuyer les activités de sensibilisation menées par l'OACI auprès des institutions financières internationales et des banques multilatérales de développement, dans le but d'élargir la base de donateurs de l'OACI et d'aider les États membres à renforcer leurs systèmes d'aviation civile.

22.4 Faisant suite à la note WP/549 présentée par le Pakistan, le Comité exécutif s'est déclaré satisfait de l'initiative de l'Institut de formation de l'aviation civile (IFAC) – Pakistan d'offrir deux places gratuites à toutes ses formations. L'OACI appuiera cette initiative en diffusant l'information à ses États membres au moyen de son Système électronique de gestion de TRAINAIR PLUS (TPeMS) et de son répertoire de formations en aéronautique.